

LA LETTRE DES SÉNATEURS

Numéro 3 - Janvier 2016



Page 2 - Combattre le terrorisme



Page 3 - Retour sur la COP21



Page 4 - Projet de loi de finances

Chers amis,

L'année écoulée a été difficile pour les Français et trois mots nous viennent à l'esprit pour la résumer. 2015 aura été marquée par l'effroi, l'émoi et l'espoir.

L'effroi d'abord de voir notre pays à nouveau frappé par le terrorisme. Celui qui tue aveuglément des citoyens de tout âge, de toute nationalité et de toute confession religieuse. Le Gouvernement doit prendre l'exacte mesure de cette menace et tout mettre en oeuvre pour combattre efficacement le djihadisme, ses réseaux, ses ressources et ses prédicateurs.

L'émoi aussi du premier tour de scrutin de décembre. Une extrême droite qui atteint un niveau jamais égalé en France. Le résultat de la peur du changement, de la peur des autres mais aussi, disons le, d'un profond ras-le-bol de la politique, de l'impuissance de l'État et du non-respect de nos lois. L'émoi ne doit pas nous rendre sourds aux messages des Français. Bien au contraire. Nous avons encore davantage l'obligation d'agir et nous faisons toute confiance à Philippe Richert et sa nouvelle équipe pour réussir la mission qui leur a été confiée.

L'espoir enfin. Celui d'une France qui se lève dans la rue ou dans les urnes. Une France à qui le monde entier a rendu hommage en ces jours noirs de novembre, une France qui se rassemble pour barrer la route aux extrêmes en décembre, une France qui fait rayonner ses valeurs républicaines.

Chers amis, nous vous souhaitons une très belle nouvelle année ainsi qu'à vos proches. Une année de projets. Une année de petits et de grands bonheurs. Une année marquée par l'espoir.

André REICHARDT

Guy-Dominique KENNEL

Fabienne KELLER

COMBATTRE LE TERRORISME



Lutte contre les djihadistes

En mars dernier, André Reichardt a rendu le rapport de la Commission d'enquête sur la lutte contre les réseaux djihadistes qui insistait sur la nécessité d'une **réponse ferme face au défi de l'islamisation de notre société**. C'est actuellement un des rapports les plus consultés sur le site du Sénat.



Une nouvelle mission

Avec sa collègue Nathalie Goulet, co-présidente de la Commission d'enquête relative à la lutte contre les réseaux djihadistes, André Reichardt a demandé la **création d'une mission d'information sur l'organisation, la place et le financement de l'Islam en France et de ses lieux de culte**.

L'essentiel

Le nombre de jeunes se radicalisant et partant faire le djihad ne cesse d'augmenter. En mars 2015, les services de renseignement recensaient 1432 ressortissants français partis vers les zones de combat syro-irakiennes. Aujourd'hui, soit moins d'un an après, près de 8000 jeunes ont fait l'objet d'un signalement pour fait de radicalisation.

Des actions de prévention de la radicalisation doivent donc être menées, et à ce titre, **André Reichardt a adressé en juillet dernier à l'ensemble des maires du Bas-Rhin, une affiche donnant le n° de l'unité de signalement des personnes en voie de radicalisation** (pour rappel : 0 800 005 696 du lundi au vendredi de 9h à 18h).

Mais pour lutter contre les actions terroristes, les seules actions de prévention ne suffisent pas. Il faut également donner à nos services de renseignement les moyens d'agir. C'est la raison pour laquelle André Reichardt est intervenu pour **défendre un texte visant à permettre la surveillance des communications électroniques internationales**.

Repenser Schengen

Pour agir le plus efficacement contre le terrorisme, il est aussi impératif de mieux contrôler nos frontières extérieures. Or le dispositif mis en place dans le cadre de l'espace Schengen n'est pas assez efficace.

C'est pourquoi lors du débat préalable au Conseil européen d'octobre 2015, André Reichardt a évoqué la nécessité de **repenser le contrôle, l'identification et le suivi des migrants qui arrivent aux portes de l'Europe**. Il a également interpellé le Gouvernement lors des questions d'actualité sur **l'efficacité de nos contrôles aux frontières dans la perspective de la COP21 afin de contrer tout acte terroriste**. Question tristement pertinente et prémonitoire, posée la veille du 13 novembre. L'actualité nous a rattrapés et la réalité des récents attentats démontre l'urgence à agir.

Nous continuerons ces prochains mois à suivre toutes ces questions de sécurité et de frontières avec une acuité renforcée. Il reste tant à faire ...



Nous serons intransigeants avec toute forme de radicalisation ou de provocation. Ceux qui ne respectent pas nos valeurs n'ont pas leur place en France.

COP21 & CO

L'essentiel

Sur le papier la COP21 a été une réussite, permettant enfin d'aboutir à un accord ambitieux. Mais ambitieux jusqu'à quel point ?

Certes l'accord souligne l'objectif de limiter la hausse des températures à 2°C et même à 1,5°C sur du plus long terme. **Reste que la question du financement de l'adaptation aux effets du changement climatique des pays pauvres n'a pas été complètement réglée.** Les 100 milliards de dollars promis aux pays en voie de développement pour 2020 ont finalement été retirés du texte principal de l'accord.

C'est une réelle difficulté car selon l'ONU, le réchauffement climatique va entraîner d'importants bouleversements dans les pays les plus pauvres et risque de provoquer le déplacement plus de 250 millions de réfugiés climatiques d'ici 2050. Or si l'accueil de milliers de réfugiés syriens est déjà très compliqué politiquement et économiquement, comment va t-on pouvoir gérer l'accueil de plusieurs millions de réfugiés venus des pays du Sud ? **Aujourd'hui la situation est difficile et si nous ne faisons rien elle sera intenable.**

Une démarche responsable

Le plus efficace, ce n'est pas de trouver des solutions à un problème, mais d'éviter qu'un problème apparaisse. **Si nous aidons les pays pauvres à faire face aux conséquences des changements climatiques dès aujourd'hui, nous pouvons nous éviter des difficultés majeures autrement plus coûteuses demain.**

C'est pourquoi, dans le cadre de la commission des finances, Fabienne Keller a proposé des stratégies et des mesures visant à réduire les effets du changement climatique dans les pays du Sud. Pour les mettre en œuvre, le rapport préconise la création de financements innovants pour alimenter le Fonds vert pour le climat prévu à cet effet. Il s'agirait de prélever une taxe très faible sur l'ensemble du kérosène des avions ainsi que des carburants et bitumes des bateaux. Ce sont deux secteurs en grande progression, mais qui ne sont pas intégrés dans le marché du carbone.

Le but est d'éviter une crise d'une ampleur sans précédent là-bas, qui aurait forcément des répercussions ici. **Nous devons agir, en personne responsable, car il est encore temps.**



Soutenir aujourd'hui les pays pauvres dans leur lutte contre les effets du réchauffement climatique, c'est éviter la gestion de millions de réfugiés demain.

Rencontre sur le Diesel

Fabienne Keller a organisé avec le député Denis Baupin, une table ronde avec les principaux acteurs du diesel en France : constructeurs, État, associations d'automobilistes et environnementales.

Nous exigeons que les constructeurs affichent des chiffres qui correspondent à la consommation réelle des automobiles.

Résolution du Sénat

Dans le cadre de la COP21, les sénateurs ont adopté à l'unanimité en séance publique la proposition de résolution visant à affirmer **le rôle déterminant des territoires pour la réussite d'un accord mondial ambitieux sur le climat.** Les plans d'action sur la qualité de l'air et les économies d'énergie sont mises en œuvre par nos communes.



Projet de loi de finances

L'essentiel

Le Sénat a voté le PLF 2016 le mardi 8 décembre. Au cours de 115 heures de débat, le Sénat a adopté 291 amendements sur les 967 déposés. Une adoption réalisée dans un contexte particulier en plusieurs points : **les attentats du 13 novembre ont conduit à réorienter les crédits attribués du budget de la défense et de la sécurité afin d'adapter les moyens nécessaires à la lutte contre le terrorisme.**

C'est aussi la dernière prévision budgétaire, fiscale et financière de plein mandat portée par François Hollande. Nous avons fait le choix de participer à l'élaboration du budget en modifiant profondément certaines mesures afin de garantir aux collectivités une marge financière plus importante et d'apporter des réponses fiscales moins contraignantes et plus adaptées à la réalité du quotidien de chacun.

Le Sénat a décidé



Efforts des collectivités

- La réduction de la baisse des dotations de l'État aux collectivités de 1,595 milliard au lieu de 3,67 milliards.
- Le report de la réforme de la DGF en 2017 pour plus de concertation avec les collectivités territoriales.



Agriculture

- La possibilité de report de l'échéance des paiements pour les emprunts pour investissement (dans une limite de 20% et de 4 ans).
- Augmentation de 2,5 millions d'euros du budget pour l'enseignement agricole.



Impôts sur le revenu

- L'allègement de l'imposition des contribuables assujettis à la tranche à 30% soit un gain de 400 € par foyer.
- Le relèvement du plafond du quotient familial de 1 508 € à 1 750 € par demi-part en 2016.

Lors de l'élaboration du budget, nous avons proposé des mesures concrètes pour les collectivités. Il sera indispensable de mettre en place les outils d'une nouvelle gouvernance des finances publiques.



Nous avons voté

Le gel du glissement **vieillesse technicité** pendant un an, pour une économie de 1,18 milliard d'euros.

1

La réduction des effectifs de **la fonction publique d'État** par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite et suppression du schéma d'emplois en 2016.

2

L'instauration de **trois jours de carence dans la fonction publique** et resserrement de l'Aide Médicale d'État.

3

Numérique

Les collectivités territoriales et leurs groupements pourront **obtenir le remboursement de la TVA** pour «les dépenses d'investissement réalisées sur la période 2016-2022, sous maîtrise d'ouvrage publique, en matière d'infrastructures passives intégrant leur patrimoine dans le cadre du plan France très haut débit».

4

Éducation

Augmentation du budget pour **les fonds de soutien aux activités périscolaires** pour répondre aux difficultés des communes devant l'insuffisance de prise en charge du coût de la réforme des rythmes scolaires.

5

TRAVAIL PARLEMENTAIRE

1 Transports scolaires

Bernard Cazeneuve a répondu à **Guy-Dominique Kennel** pour lui préciser que la nouvelle organisation des transports scolaires, suite à la réforme des rythmes scolaires, ne se traduit pas par un droit à compensation financière de l'État vers les départements.

2 Langue régionale

Dans le débat sur la ratification de la charte européenne des langues régionales, **André Reichardt** a défendu ardemment l'alsacien, sans toutefois pouvoir soutenir le projet de loi qui était inconstitutionnel. La promotion des langues régionales est déjà à l'œuvre en Alsace à travers une multitude d'actions initiées par le Conseil régional et la Charte alsacienne des langues régionale.

3 Justice

André Reichardt est intervenu dans le projet de loi relatif à la « justice du XXI^{ème} siècle ». Il a regretté le manque d'ambition du texte, qui ne réconcilie absolument pas le justiciable avec la justice. Il déposera à cet égard prochainement une proposition de loi tendant à la simplification de la procédure pénale.

4 Cantine pour tous

Guy-Dominique Kennel est intervenu pour refuser la création d'un droit d'accès à la cantine pour les enfants en primaire et maternelle. L'intention généreuse aurait eu des conséquences discriminantes financièrement, notamment en matière d'infrastructures, uniquement pour les communes offrant ce service.

5 Politique de la ville

Fabienne Keller a fait adopter un amendement pour favoriser l'installation d'entreprises et de commerces dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. La mixité des activités permettra d'engager une transformation en profondeur des quartiers prioritaires.

6 Zone euro

Dans le cadre du débat préalable au Conseil Européen, **Fabienne Keller** a proposé l'organisation d'un « parlement de la Zone Euro » pour travailler sur les convergences budgétaires, économiques et fiscales dans la zone euro qui se réunirait à Strasbourg.



André Reichardt



@andre_reichardt



a.reichardt@senat.fr



andrereichardt.com



Fabienne Keller



@fabienne_keller



f.keller@senat.fr



fabiennekeller.fr



Guy-Dominique Kennel



@guydokennel



gd.kennel@senat.fr



www.senat.fr

SUR LE TERRAIN



Avec Gérard Stutzmann, maire de Durstel, lors de l'inauguration de la mairie rénovée



Accueil de la délégation sénatoriale aux entreprises à Strasbourg



Avec Pia Imbs, maire de Holtzheim, pour inaugurer la nouvelle accessibilité de la mairie



Avec Daniel Acker, maire de Wangenbourg-Engenthal, lors de l'inauguration l'extension de la mairie.



Rencontre avec Frédéric Bierry, Président du Conseil départemental



Cérémonie en l'honneur du Président du GORNA avec Nadine Holderith-Weiss, maire de La Petite-Pierre



Avec Elina Bardram, négociatrice de l'UE pour la COP21



Cérémonie patriotique à Climbach



Manifestation contre la baisse des dotations de l'État pour défendre nos communes



Inauguration de l'école avec Sylvie Hirtz, dynamique maire d'Ebersmunster

VISITER LE SENAT



Le Sénat est un lieu chargé d'Histoire. Si vous souhaitez visiter ce lieu emblématique de notre République, n'hésitez pas à prendre contact avec nos assistants parlementaires.

CONTACTS

Guy-Dominique KENNEL

Mathilde FLAUSS

gd.kennel@senat.fr

01.42.34.24.32

Fanny FUCHS

senat.kennel@outlook.com

03.88.10.03.44

Mélanie FUND

permanence.kennel@outlook.fr

03.88.10.03.44

Fabienne KELLER

Marie BOURGOUIN

bureau2.f.keller@senat.fr

01.42.34.49.02

Béatrice NICK

bnsaumon@wanadoo.fr

03.88.75.00.45

Jean-Philippe VETTER

jeanphilippe.vetter@gmail.com

03.88.75.13.67

André REICHARDT

Alice de TURCKHEIM

a.reichardt@senat.fr

01.42.34.38.77

Frédéric HUSS

frederic.huss@gmail.com

06.60.27.28.35

Christine KLEIN

contact@andrerreichardt.com

03.88.26.07.49